

Lyon

« Personne ne mérite d'être traité comme ça » : le campement de Jean-Macé évacué

Ce mardi 22 juillet, à l'heure de l'opération de police menée pour évacuer les occupants du campement installé sous le pont ferroviaire de Jean-Macé, des militants se sont rassemblés pour dénoncer une expulsion sans solution de relogement. Une manière de « déplacer le problème », disent-ils.

Monté sur un banc en pierre, Sami* observe de loin, en fumant une cigarette, le ballet des hommes en blanc et des engins de chantier qui s'activent pour faire disparaître les dernières traces du campement de fortune installé sous la trémie surplombant l'avenue Jean-Jaurès, à hauteur de la gare Jean-Macé. Il vivait là, sous une tente, depuis deux mois. Quand on lui demande où il dormira ce soir, il murmure un : « Je ne sais pas, j'ai besoin de réfléchir. »

« Des problèmes de salubrité publique, et donc des troubles à l'ordre public »

Il est à peine plus de 6 heures, ce mardi, lorsque l'opération de police est lancée pour procéder à l'évacuation du site. Cela faisait quatre ans que les tentes et autres abris de bric et de broc s'étaient installés ici, prenant de l'ampleur au fil du temps jusqu'à atteindre une centaine de personnes ces dernières semaines.

Quatre ans que, dans le quartier, riverains et commerçants réclamaient la fin de l'occupation en dénonçant l'inertie des pouvoirs publics face à la montée de l'insécurité et de l'insalubrité.

Ces derniers jours, les choses s'étaient accélérées : la procédure d'expulsion avait été engagée par la Métropole, propriétaire des voiries, en lien avec la Ville qui justifie : « Ces deux évacuations ont été rendues nécessaires en raison de problèmes récurrents de sécurité envers certaines personnes au sein du campement, mais aussi des passants, de salariés d'entreprises à proximité, de professionnels du travail so-



L'évacuation du camp situé sous le pont ferroviaire de Jean-Macé a eu lieu ce mardi. Photo Maxime Jegat

cial et du personnel des collectivités. Depuis début 2025, les services constataient des tensions et une dégradation des conditions sanitaires, engendrant des troubles à l'ordre public. » La Préfecture abonde : « Ces campements illégaux avaient fait l'objet de plusieurs signalements pour des faits de violence et de trafics de stupéfiants. »

Face aux CRS qui empêchent l'accès au tunnel, des militants pour le droit au logement, des activistes en faveur des sans-abri et des soutiens aux migrants, scandent : « Un toit, c'est un droit ! ou « Métropole expulsrice ». Colette, engagé dans l'Intersquat, connaît déjà la suite : « Ils ne font que déplacer le problème. Ce qui est choquant, c'est qu'il n'y a aucune solidarité. On devrait être en train de prendre soin d'eux mais on les expulse de la rue. Personne ne mérite d'être traité de la sorte. On demande la réquisition des logements vides comme le

bâtiment Pyramide, qui l'est depuis son évacuation, il y a deux ans. »

« 11 adultes et deux enfants ont été pris en charge »

À ses côtés, Salomé, déjâ croisée lors de rassemblements organisés par le collectif Solidarité entre femmes à la rue, analyse : « Il y a des demandeurs d'asile. Mais aussi des Français et des Européens. Certains se sont installés ici après l'incendie du squat Denuzière, à Caluire. » Face au système d'hébergement d'urgence totalement saturé de l'Etat, elle affirme que la mise à l'abri est une question de volonté politique.

« À la suite d'un diagnostic social réalisé en amont, 11 adultes et deux enfants ont été pris en charge, au regard de vulnérabilité, au titre de l'hébergement d'urgence », annonce les services de l'Etat, dans un communiqué à la fin de l'évacuation.

Sous le pont, à 8h30, il ne

reste plus personne. Ou presque. Seul un homme termine de rassembler ses affaires en criant à l'injustice tandis que la doyenne du campement, petite bonne femme frêle au pantalon rouge, se demande comment elle va faire pour emporter avec elle toute sa vie qui tient dans quelques sacs.

« On me demande encore de prouver que je suis intégré »

Outre « cinq individus interpellés au regard de leur situation administrative », 35 personnes ont été évacuées ce matin-là, selon les chiffres de la Préfecture. Parmi elles, Jean*, 30 ans, muni de son récépissé de demande de titre de séjour.

Après quelques mois à la Part-Dieu, il avait choisi la trémie de Jean-Macé parce qu'il y avait « beaucoup de maraudes et de solidarité. » Une dernière nuit dans sa tente qu'il a pris soin de plier. Un sac à dos pour tout baga-

35

C'est le nombre de personnes qui ont été évacuées ce matin, selon la préfecture

ge. Il raconte qu'il est arrivé en France en 2007 dans le cadre d'un regroupement familial, qu'il a étudié au collège ici avant de se mettre à travailler dans la restauration puis dans la logistique à l'aéroport Saint-Exupéry.

Il cherche à nouveau un emploi, rêve d'un vrai logement. « On me demande encore de prouver que je suis intégré. Je ne sais pas à quelle sauce on va être mangé aujourd'hui. Je n'ai pas de plan B, ni à court terme, ni à moyen terme. »

• Tatiana Vazquez

* Les prénoms ont été modifiés.